

quantifications de résidus de pesticides retrouvés sont des perturbateurs endocriniens ou des cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques. Ces données sont inquiétantes car elles attestent d'une exposition continue par l'eau de consommation, à de faibles doses de ces résidus.

Les cancers reconnus en justice comme liés à l'utilisation du Roundup se sont par exemple révélés trente années ou plus après le début de l'exposition.

Le temps représente un enjeu décisif avec lequel les firmes de l'agrochimie jouent pour commercialiser des pesticides, qui, du fait de leur toxicité, sont retirés les uns après les autres pour y substituer d'autres molécules. La course est sans fin entre les firmes, les agences de sécurité, les chercheurs toxicologues. Un fongicide, l'époxiconazole, mis en cause en 2013, enfin retiré par l'Anses le 28 mai, est déjà remplacé par une molécule sœur !

La qualité de l'eau passe par une

politique efficace de réduction et d'interdiction de l'usage des pesticides de synthèse, un tel objectif ne pourra pas s'obtenir sans la pression des citoyens et de leurs organisations. Il faut le dire et le redire. 💧

Des eaux usées non traitées déversées dans la Garonne !

L'effondrement partiel de l'un des 7 grands collecteurs d'eaux usées de la métropole a entraîné le **déversement des eaux usées directement dans la Garonne pendant 10 jours en février**.

Cet accident pouvait-il être évité ? Dans quel état Veolia, qui a été en charge du réseau d'assainissement pendant 30 ans, l'a-t-il laissé avant le transfert à Suez ? Un état des lieux a-t-il été réalisé ?

Ces questions seront soulevées par Eau Secours 31 et ses représentants au sein du Conseil Métropolitain de l'eau, dont on attend la mise en place depuis un an, et au sein du conseil d'administration d'Asteo (Suez). 💧

Avec EAU SECOURS 31, l'eau pour la vie, pas pour les profits !
Soutenez l'action de Eau Secours 31, adhérez à Eau Secours 31



Nom : Prénom

Adresse :

Mail :

Adhésion: 10 € Chômeurs, Etudiants, Précaires: 5 € Soutien: 20, 30 ou + €

Chèque à l'ordre de Eau Secours 31 à envoyer à : Eau Secours 31, s/c CASC, 10 bis rue du colonel Driant – 31400 Toulouse.

La cotisation donne droit à une déduction fiscale de 66%. Pour une cotisation de 30 €, vous bénéficierez d'une déduction de 20€ sur vos impôts (dans la limite de 20% du revenu imposable). Nous vous délivrerons un reçu fiscal pour chaque somme versée à l'association.

20 MARS 2021
à Toulouse
10h - 17h30

Eau Secours 31

organise une journée de conférences-débats
retransmises en direct et disponibles en replay
dans le cadre de la

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

PROGRAMME

10h > 12h Prix juste ou prix bas
14h > 15h30 Qualité de l'eau et gestion de la ressource
16h > 17h30 L'eau : un bien commun



REJOIGNEZ-NOUS SUR
eausecours.tvbruits.org

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



Programme détaillé sur eausecours31.fr

METROPOLE DE TOULOUSE : LE COMBAT CONTINUE POUR LA REGIE !

Le 13 décembre 2018, J.L. Moudenc confiait pour 12 ans la gestion de l'eau à Veolia et de l'assainissement à Suez, sur les 37 communes de la Métropole.

Alors que, de l'aveu même des institutions internationales comme l'ONU, un mouvement en faveur d'une gestion publique de l'eau se développe de plus en plus, la Métropole a fait le choix de la gestion privée.

D'autres métropoles ont fait le choix inverse : perspective de régie à Bordeaux et Lyon, extension des régies existantes à Nice et Montpellier.

Certes, les nouveaux tarifs permettent à des familles d'économiser entre 40 et 120 € sur un an, ce qui est appréciable dans la situation de crise sanitaire/économique actuelle.

Mais si l'étude de la régie avait été menée équitablement, il en aurait résulté des tarifs guère différents de ceux proposés par Veolia et Suez.

C'est pourquoi **une plainte contre les nouveaux contrats a été déposée en**

avril 2019 par quatre élus, avec le soutien de Eau Secours 31.

Le bien-fondé de notre plainte vient d'être confirmé avec éclat en décembre 2020 par le rapport de la Chambre Régionale des Comptes qui note : *«le projet n'a pas été mené à terme, puisque la proposition de gestion en régie n'a pu être analysée sur la base de critères comparables avec les propositions des délégataires»*. Une *«distorsion a eu pour effet immédiat de fausser la comparaison financière des offres au profit de la DSP»* (c'est-à-dire Veolia et Suez).

Tout a donc été construit pour favoriser les multinationales Suez et Veolia. Les dernières péripéties de l'OPA de Veolia sur Suez montrent que ces multinationales cherchent avant tout à étendre leur emprise pour de meilleurs profits et pour leurs actionnaires.

A Toulouse comme ailleurs, l'eau est un bien trop précieux dont la gestion ne saurait être confiée à des intérêts privés. 💧

22 MARS : JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

Chaque année, le 22 mars est la journée mondiale dédiée à l'eau. Cette année, elle sera marquée par deux événements majeurs :

Après 2016 et avant 2019, 2020 aura été l'année la plus chaude depuis plus d'un siècle.

La crise sanitaire dans laquelle la dimension de l'eau ne saurait être négligée, tant il est vrai que l'accès à une eau de bonne qualité ainsi qu'un assainissement performant constituent

des facteurs essentiels pour une bonne santé.

Même si des progrès ont été réalisés dans l'accès à l'eau et à un assainissement convenables, près d'un milliard d'humains n'ont toujours pas accès à une eau de qualité, et près de deux milliards ne bénéficient toujours pas d'un assainissement.

40% de la population mondiale sera confrontée à des pénuries

d'eau d'ici 2050, et tous les continents seront touchés, car le changement climatique fera sentir ses effets partout.

Plus que jamais l'eau est à la base de conflits et de tensions entre pays. La maîtrise de son approvisionnement est une question centrale du conflit entre Israël et la Palestine, et le Nil est un enjeu stratégique entre l'Egypte, le Soudan et l'Ethiopie.

L'agriculture est au centre de ces enjeux, et dans notre région aussi. Le véritable défi n'est pas de construire de nouvelles réserves mais de

reconvertir une agriculture trop dépendante de l'irrigation et des pesticides, vers une agro-écologie respectueuse de la biodiversité, de la qualité de l'eau et économisant la ressource.

Au bout du compte, l'enjeu est de suivre la voie de pays de plus en plus nombreux, pour **inscrire dans la Constitution le droit à l'eau**, d'en interdire la gestion privée, d'en faire un bien commun placé sous le contrôle direct de la population.

C'est dans ce sens qu'œuvre notre association, EAU SECOURS 31. 💧

EAU POTABLE ET POLLUANTS

A l'égal de la sécurité alimentaire et des risques industriels, l'eau constitue aujourd'hui l'un des enjeux majeurs en matière d'environnement, de santé publique et de démocratie. Au milieu du XXe siècle l'eau provenant de la plupart des captages était peu polluée même pure. Le traitement classique de l'eau reposait sur une désinfection bactéricide au chlore ou à l'ozone, l'eau de consommation était quasi gratuite. C'est au début des années quatre vingt dix que le coût de production d'eau potable a énormément augmenté du fait de la mise en œuvre de techniques de plus en plus poussées de traitement conséquence de la pollution des eaux de captage et de la privatisation des services de distribution et d'assainissement. Maintenant il faut débarrasser l'eau de polluants chimiques et organiques : métaux lourds, ammonium, pesticides, micro-plastiques, nitrates...

De plus en plus d'études montrent que

les pesticides contribuent pour une grande part à la chute dramatique de la biodiversité, avec des conséquences en chaîne sur les écosystèmes et, comme l'illustre l'exemple des abeilles et autres insectes pollinisateurs, sur l'agriculture elle-même et in fine sur l'alimentation.

Des données probantes existent par ailleurs sur les impacts plus directs des pesticides sur la santé humaine.

La connaissance des coûts que génèrent les pesticides pour la société, à travers leurs effets sur la santé et sur l'environnement, serait décisive pour mieux orienter les politiques publiques

Générations Futures a publié le 17 juin 2020 une nouvelle enquête qui analyse les résultats des contrôles sanitaires de l'eau du robinet réalisés par les agences régionales de santé. Cette analyse des données démontre clairement que 78,5 % des